

PLOGOFF

Accrochages à nouveau hier soir

PLOGOFF. — Après les marées vertes de l'isère, la semaine passée, au calvaire St-Yves, c'est une mini-marée noire qui attendait, hier matin, les gendarmes mobiles dans leur nouveau décor de Trogor, à l'entrée de Plogoff.

Les gendarmes mobiles ont dû s'activer plus d'une heure pour débayer la route avant d'installer les maries annexes, à l'aide de divers engins et notamment d'un tracteur-pelle du génie.

Et encore n'ont-ils pu, malgré le lavage abondant du canon à eau, faire partir le mélange de coaltar. Toute la journée, les gendarmes ont ainsi dû fouler la route enduite du produit et respirer des odeurs pour le moins nauséabondes, un peu semblables à celle du grésil.

A l'instar du harcèlement qui s'est fait donc plus pressant toute la journée, le départ des maries annexes, à lui aussi, été plus laborieux, à 17 h. Pour se dégager des cailloux qui s'abattaient de plus en plus nombreux sur les tôles des camions et cars, les gendarmes ont tiré des grenades lacrymogènes à plusieurs reprises. Pénitence du week-end dernier, puis, nouveaux stationnements pour les maries avaient contribué, depuis le début de la semaine, à détendre sensiblement l'atmosphère. A nouveau donc, on semble reparti dans une escalade à Plogoff, hier, des manifestants ont encore tiré avec des frondes. Ces dernières n'étaient pas ressorties depuis la fin de la semaine passée. Un signe qui ne trompe pas. Le public, lui, se fait toujours aussi nombreux à ce rendez-vous de 17 h, hier, il y avait bien encore 500 manifestants massés, pour la plupart, en haut du calvaire de Trogor. En fin de semaine, il est à prévoir, d'ailleurs, sans doute, avec les vacances scolaires.

Le comité de défense

« Ni graffiti, ni vengeance personnelle »

Après certaines exactions, graffiti inscrites ici ou là, le comité de défense a appelé, hier soir, dans un communiqué, la population à garder tout son sang-froid et à éviter que certains actes n'amènent à la discréditer. « Le comité demande à tous de rester unis et d'éviter certaines actions, tels les graffiti sur les murs des particuliers, les vengances personnelles et les at-

Soutien-solidarité

Un comité en cours de constitution à Quimper

Lors de la manifestation du 3 février, à Plogoff, les habitants ont émis le vœu que se constituent des comités de soutien à leur lutte dans le plus grand nombre possible de villes. Suite à la réunion élargie du C.R.I.N. de Quimper du 7 février, on apprend la constitution d'un tel comité sur Quimper, vendredi 15, à 20 h 30, à la M.P.T. de Penhors.

Communes du Porzay : réunion vendredi à Quéménéven

A l'initiative d'une dizaine de personnes s'est créé il y a deux jours, un « comité de solidarité des communes du Porzay » : une première réunion est prévue vendredi 15, à 20 h 30, au café Hénaff à Kergoat. Y sont invitées « toutes les personnes sensibilisées par ce qui se passe dans le Cap-Sizun afin de coordonner la solidarité qu'exige l'évolution des événements ».

A Brest, les lycéens de l'Harteloire devant l'E.D.F.

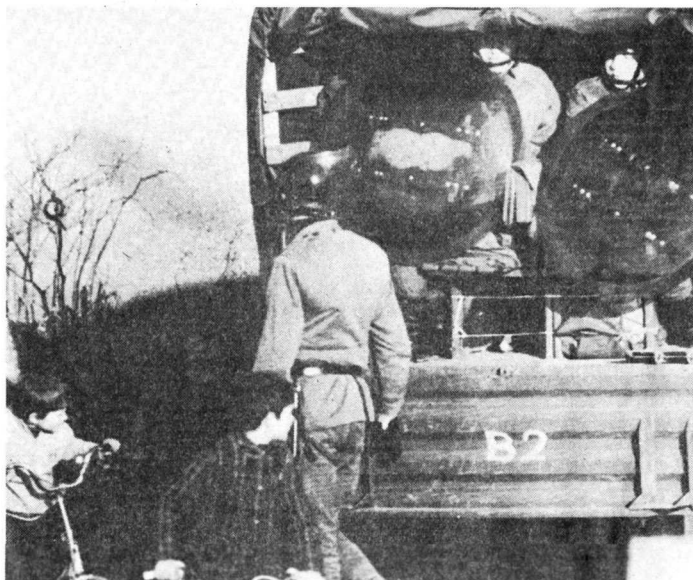
BREST. — Soixante-dix à quatre-vingts lycéens de l'Harteloire ont manifesté hier après-midi, rue Jean-Jaurès, devant le siège de l'E.D.F.-G.D.F., contre le projet de centrale de Plogoff. Après avoir bloqué la circulation, assis sur la chaussée durant une demi-heure environ, les manifestants ont libéré la rue à l'arrivée d'une trentaine de policiers du corps urbain, tout en poursuivant la distribution de tracts.

CET APRÈS-MIDI, à 16 heures, le G.F.A. recevra quarante nouvelles brebis, dont du C.L.I.N. de Pontivy, ainsi qu'une éolienne capable d'alimenter sept à huit lampes.

Le chanteur Ciennot viendra aussi à la bergerie à cette occasion.

Durant la nuit, des habitants de la commune ont, en effet, copieusement arrosé la chaussée de chemin d'un mélange noirâtre, visqueux et nauséabond de coaltar et d'huile de vidange. Le coaltar est un produit à base

de goudron qui sert à protéger les coques des bateaux. Plusieurs tonnes de cailloux arrachés d'un muret de pierres sèches bordant la route ont aussi été arrosées et déposées sur la chaussée.



taques verbales à l'encontre de ceux qui ne partagent pas l'idéal pour lequel le comité entend se battre avec la plus farouche détermination », lit-on dans un communiqué, qui ajoute : « Il faut absolument éviter que les tentatives de certains qui cherchent à dresser une partie de la population l'une contre l'autre ne portent ses fruits. C'est une manœuvre de destabilisation psychologique écoulée ». Et le comité de défense de conclure : « Que l'on soit favorable, hostile ou neutre en ce qui concerne l'implantation d'un parc nucléaire, tout le monde en subira les conséquences ».

Conséquence directe aussi des inscriptions et croix gammées sur son mur, M. Yven a déposé plain-

te contre Mme Annie Carval, la présidente du comité de défense, a-t-on appris hier. Une nouvelle qui a suscité colère et animosité

chez les anti-nucléaires. Mme Carval a été convoquée pour une déposition à la gendarmerie d'Audiernne, hier après-midi.

M. Joseph Yven victime d'un commando

QUIMPER. — Hier, aux environs de 22 h, un groupe de manifestants attaquaient la maison de M. Joseph Yven, dans le village de Kernevez à Plogoff.

La veille, M. Yven avait dénoncé la croix gammée qui

avait été peinte sur le mur de sa maison et c'est un véritable commando qui, hier soir, avec pierres et galets, assaillait sa maison.

Les forces de gendarmerie ont été dépêchées sur les lieux.

Ce qu'ils en pensent

Les trois commissaires-enquêteurs : « Ecrivez-nous ! »

QUIMPER. — Nous avons rencontré hier les trois commissaires-enquêteurs désignés par le préfet, pour établir les conclusions de l'enquête. Ce sont MM. Georgelin (Brest), le président Nédélec (Le Guilvinec) et Allouin (Quimper).

Question. — Ne trouvez-vous pas, messieurs, que l'enquête sur le terrain ne se déroule pas dans de bonnes conditions ?

Réponse. — C'est le moins qu'on puisse dire... Effectivement, sur place les gens ne peuvent pas s'exprimer librement. Nous le déplorons. Mais à qui la faute si les maries ont fermé leurs portes ?

Question. — Comment pouvez-vous alors donner des conclusions sur des avis qui ne s'expriment pas ou qui ne peuvent s'exprimer librement ?

Réponse. — Tout d'abord, l'enquête n'est qu'un début. Et nous ne saurions trop recommander aux gens qui veulent s'exprimer et qui, pour diverses raisons, estiment ne pas pouvoir le faire dans les maries annexes, de nous écrire ici, à la préfecture.

Question. — Mais à la préfecture, désignés par le préfet, vous estimez-vous indépendants ?

Réponse. — Absolument. Nous n'arrêtons pas de nous informer en toute liberté. Nous avons visité des centrales en bordure de mer, rencontré des gens qui sont favorables et hostiles à la centrale et qui motivent scientifiquement leur position. Nous confrontons nos informations les plus variées et écoutons les pour comme les contre, en complète indépendance. L'essentiel pour nous c'est l'argumentation qui appuie la position de tel ou tel citoyen. D'où la nécessité pour lui de s'exprimer, de nous écrire. Nous sommes tous les trois très jaloux de notre neutralité.

Question. — Sans doute allez-vous recueillir une somme d'avis concernant des intérêts privés,

mais la décision sera prise en fonction d'un intérêt général sur lequel vous n'avez pas de pouvoir.

Réponse. — L'enquête d'utilité publique c'est la vox populi dans le dossier, c'est l'intérêt privé qui s'exprime. Ce n'est qu'un processus préalable à la décision finale qui ne nous appartient pas. Nous avons une mission à accomplir, elle est difficile c'est vrai, mais nous l'accomplissons en toute sérénité.

Question. — Vous êtes payés combien pour ce travail ?

Réponse. — En tant que commissaires-enquêteurs nous touchons 2 000 F par an.

(Recueilli par Guy de LIGNIÈRES)

Des lecteurs écrivent...

Mme CLOUARD, 6, RUE DE LA LIBÉRATION, PONT-CROIX. — « Votre article "Ce n'est pas ça, le combat de Plogoff" (C.O.F. du 9 février 80) appelle quelques interrogations :

« Débat démocratique : a-t-il déjà existé sur le plan national au sujet du nucléaire ? Pourquoi le « sectarisme » des uns s'oppose au « combat » des autres ? « Les gens de Plogoff disent "non", comptons donc ensemble et par bulletins secrets ceux qui "ne peuvent dire oui". La conclusion de votre article aurait dû être la proposition d'un référendum régional, expression démocratique qui existe dans d'autres pays ».

LES COMITES AMNISTIE-BRETAGNE (K.A.D. de Rennes, Vannes, Quimper, Riec-sur-Belton, Châteauneuf-du-Faou, Trégor, Callac, St-Brieuc, Paris, Toulouse et les C.O.B.A.R. de Brest et Pontivy) ont écrit au maire, aux conseillers municipaux et au comité de défense leur solidarité dans « le juste combat contre l'installation d'une centrale nucléaire ».

FRANCE-BRETAGNE-ÉCOLOGIE (54, rue de Belgique, Lorient) écrit : « Honneur aux vaillants Bretons du Finistère-Sud... restez dignes de vos ancêtres... »

LE C.R.I.N. (Comité d'information nucléaire) de Quimper n'est pas d'accord avec les affirmations de l'U.P.I. (voir « O.F. » du 12 février), le contraire constituerait une information. Du long communiqué du C.R.I.N., nous relierons l'interpellation en conclusion.

« Mais que font les patrons finistériens dans leurs entreprises en matière d'économies d'énergie ? Mis à part cautionner le lobby nucléaire, quelles propositions constructives font-ils en matière d'énergie ?

« Qui est responsable du gaspillage ? Qui décide de diminuer la durée de vie des objets, de faire des emballages perdus, des objets jetables non réparables ? Qui change de produit tous les ans pour qu'on ne puisse plus trouver de pièces de rechange ? Qui incite au gaspillage tout-électrique ? Qui est responsable des pavillons mal isolés, des Z.U.P. où l'isolation est faite à moitié ?

HUGUETTE BOUCHARDEAU, secrétaire nationale du P.S.U., à Quimper, samedi. Elle aimera, à 20 h 30, un meeting salle Toullar-Lah, et apportera son soutien aux habitants du Cap.

Des pierres dans la vitrine des locaux d'E.D.F. à Douarnenez

La vitrine des locaux d'E.D.F. à Douarnenez, 80, rue Louis-Pasteur, a été détruite dans la nuit de mercredi à jeudi. Vers 3 h, quatre grosses pierres ont été lancées contre les locaux, hormis la vitrine, il n'y a pas d'autres dégâts et pas de tract ou d'indication signifiant les faits.

A ce sujet, les sections P.S.U. et U.D.B. de Douarnenez, dont des militants avaient occupé précédemment le clocher de Ploaré mardi soir, ont désapprouvé.

Le pacha de « Feutenen Aod » :

« Il faudra qu'ils casquent si je dois partir »



QUIMPER. — « Feutenen Aod », hier, 10 h 30. Au-dessus d'une falaise qui écumait et blanchit à une quarantaine de mètres en bas, la maison du « pacha », la seule de l'endroit, rutilait avec ses volets verts cernés de jaune et sa façade blanche sous le soleil presque printanier. Sur la houle, juste là, un groupe d'une quinzaine

de petits cotiers d'Audiernne, du Guilvinec, pêchent le bar depuis le petit jour. Des images d'une vie somme toute bien paisible. Ici, on semble à cent lieues de la fournaise d'un bourg quelque peu en ébullition. Et pourtant, paradoxe, c'est pour ce bout de littoral tranquille et calme que Plogoff a la fièvre depuis quinze jours.

Le casque encore sur la tête, le pacha, Yvon Perherin, rentre les provisions qu'il est allé chercher au bourg, tout à l'heure, à moto. Le dos tourné à tout le monde, il semble, lui, continuer sa petite vie tranquille, comme avant. Le nucléaire, les barricades, les maries annexes, les gendarmes mobiles, les bagarres ? Il ne serait donc

pas au courant, le pacha, le seul, l'unique habitant du site convoité par E.D.F. à Feutenen Aod ?

Oh ! Que si qu'il est au courant ! Il ne pense même qu'à ces derniers temps. Cela lui prend presque tous ses moments, en déplacements aussi, à la mairie, à la préfecture, chez le suppléant du député.

Les bagarres au bourg ? Il sait « qu'on a jeté des fumigènes sur les clients qui résistaient. Tout ce qui se passe, les camions cassés, les fumigènes, l'essence en feu, mais aussi le téléphone coupé deux fois à un gars, les croix gammées dessinées sur les murs, c'est vraiment la catastrophe », dit-il.

Lui, il préfère rester à l'écart, « ne pas avoir d'historiques. Le type qui met son nez là-dessus ne sera peut-être même pas couvert par la Sécurité sociale s'il va à l'hôpital, dit le pacha craintif. Il n'y a pas d'assurances non plus pour les voitures qui brûlent, les voitures cassées ».

Dimanche, il est allé signer la pétition qui circulait au bourg « pour ne pas avoir d'historiques ».

Le pacha, lui, finalement, ne demande rien à personne, si ce n'est qu'on le laisse en paix sur sa falaise, devant la mer. Et il y restera, on peut être sûr, aussi longtemps qu'il le pourra.

« Je l'ai prise en piteux état cette maison. Maintenant, c'est beau, le toit est neuf. C'est clôturé. Il y a des fruitiers dans le jardin. Et puis la mer est en face... C'est vraiment un malheur quand même d'être obligé de quitter tout ça ».

Le regard sombre du pacha perdu sur le lointain de la mer s'allume brusquement :

« Oh mais ! avant que je parte, prévient-il, il faudra qu'ils casquent. Pas question autrement ».

Cette pensée semble l'avoir apaisé. Alors, dit-il, il partira de Feutenen Aod, mais aussi de Plogoff pour s'installer sur un autre bord de mer. A Douarnenez, ou à Beuzec, par exemple.

Théo LE DIORON
Photos Noël Guilric.

Plutôt que des lance-pierres des papiers au clair

Des actions pour tenter de s'opposer à cette centrale ?

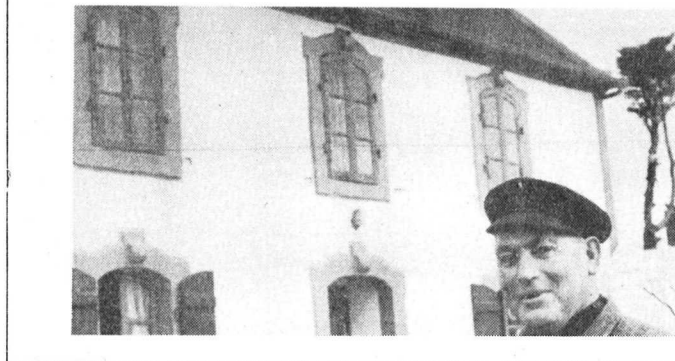
« C'est pas avec des lance-pierres que l'on va pouvoir empêcher la centrale de venir, s'enflamme le pacha. C'est sur le papier qu'il faut s'arranger ».

Lui, il a consacré la majeure partie de ses journées, ces derniers temps, à mettre « ses papiers à jour, à tirer son affaire au clair pour le jour où ça viendra ».

Il est allé voir le notaire. Dans la mairie. L'officielle bien sûr. Pas l'autre, l'annexe. Mais il n'est pas resté :

« Jean-Marie s'engageait ce jour-là avec le colonel de gendarmerie au téléphone ».

Le nucléaire, le pacha se dit « pas qualifié pour en parler », mais cela ne lui fait pas trop peur quand même, lui qui a fait trois guerres. L'Indochine, l'Algérie et chassé les Anglais de Madagascar.



La pétition : des précisions de ses trois instigateurs

PLOGOFF. — Suite aux « allusions » ou « insinuations » de ces derniers jours, les instigateurs de la pétition remise au préfet lundi après-midi, MM. Armand Anquer, Yvon Penname et Georges Porsmoguen, tiennent à préciser dans un communiqué que « les noms des signataires ne sont, ni connus, ni en possession d'aucune personne que ce soit de la commune ou de l'extérieur. La liste électorale a été utilisée uniquement pour prouver aux pouvoirs publics que les signataires étaient bien inscrits à Plogoff. Tous n'ont d'ailleurs pas été relevés par manque de temps. Ni

le conseil municipal, ni le comité de défense ne peuvent connaître ces noms ; seuls le préfet, possesseur du cahier, est en mesure de le faire. Aucun emargement n'a été fait sur le registre électoral, aucune photocopie effectuée. Les trois instigateurs de la pétition rappellent, par ailleurs,

le seul but visé par cette pétition : demander le retrait des forces de l'ordre et des maries annexes pour ramener le calme à Plogoff. Ce n'était aucunement un vote pour ou contre le nucléaire. Un cahier de pétition mis en circulation par le comité de défense existe pour cela ».

Le conseil municipal d'Audiernne renouvelle son opposition à la centrale nucléaire de Plogoff

AUDIERNNE. — Au terme de la réunion du conseil municipal d'Audiernne, M. Cabillat, maire, donna lecture d'une lettre du préfet qui exprime son mécontentement à la suite de l'attitude prise par le maire et le conseil municipal d'Audiernne contre l'implantation de la centrale nucléaire de Plogoff.

Le conseil municipal, considérant que l'enquête d'utilité publique n'est qu'une parodie de consultation de la population, « cette enquête, déclare le maire, n'est qu'une incitation à la révolte » elle maintient la décision prise lors de

sa réunion du 22 janvier dernier, renouvelle son opposition à l'implantation d'une centrale à Plogoff et sa solidarité avec la population.

Un conseiller demande d'inclure à la protestation la mention suivante : « Condamne les procédures autoritaires par le pouvoir pour imposer son programme tout nucléaire, notamment le déploiement policier utilisé pour l'enquête d'utilité publique ». Cette proposition additive, mise au x voix à bulletin secret, a été rejetée par 9 non, 8 oui et un nul.